



Conférence économique africaine

**Note Conceptuelle
et
Appel à communications**

**CONFERENCE ECONOMIQUE AFRICAINE
2016**

**“Nourrir l’Afrique: vers une agro-industrialisation
pour une croissance inclusive”**

Abuja, Nigéria

5-7 décembre 2016

1. Introduction

1.1 La Conférence économique africaine 2016 porte sur le thème « **Nourrir l'Afrique: vers une agro-industrialisation pour une croissance inclusive** ». Le thème de cette conférence fait pleinement écho au programme de développement international et africain. L'élimination de la pauvreté, ainsi que la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire correspondent, respectivement, aux deux premiers Objectifs de Développement Durable (ODD) que les Etats membres des Nations Unies ont adoptés en septembre 2015. Le Programme 2063 de l'Union Africaine reprend également ces engagements en reconnaissant à chaque Africain le droit d'être bien nourri, en bonne santé et de pouvoir mener une vie productive. Le Programme de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) ainsi que la déclaration de Malabo de juin 2014 stipulent, en outre, que pour optimiser la croissance et éradiquer la pauvreté, l'Afrique doit réaliser la transformation structurelle de son secteur agricole. L'agriculture et l'industrialisation sont également au cœur du programme de travail de la Banque africaine de développement (BAD), de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de leur vision et de leur stratégie à long terme pour une Afrique prospère et inclusive.

1.2 Pour réaliser la sécurité alimentaire, les expériences à travers le monde ont montré qu'en plus d'une croissance élevée et soutenue, il fallait une plus forte productivité agricole et un changement structurel durable mobilisant un grand nombre d'individus. Les pays africains doivent tout particulièrement revoir leurs politiques et leurs pratiques agricoles et s'industrialiser progressivement en s'appuyant sur le secteur de l'agriculture. La Conférence économique africaine offrira aux décideurs, aux chercheurs et aux praticiens du développement venant d'Afrique et d'ailleurs, l'opportunité de contribuer de manière stratégique à l'avancement du développement agro-industriel. La Conférence permettra d'évaluer l'impact des stratégies de croissance actuellement mises en œuvre en Afrique et qui s'appuient sur les secteurs agricole et industriel. Seront également analysés les succès, les leçons apprises ainsi que les lacunes persistantes, les défis et les nouveaux enjeux. La Conférence rassemblera des universitaires reconnus et des jeunes chercheurs de talent du continent qui présenteront des recherches approfondies orientées vers l'élaboration de stratégies et qui débattront et émettront des recommandations politiques visant à accélérer la transformation industrielle et agricole et de l'Afrique.

2. Les défis et les opportunités du thème

2.1 En dépit de la croissance macroéconomique globale et de l'amélioration de la gouvernance sur le continent, l'Afrique continue d'enregistrer les taux de pauvreté et de famine les plus élevés au monde. Sur un total d'environ 795 millions de personnes qui souffrent de sous-nutrition chronique à l'échelle internationale, 230 millions d'entre eux vivent en Afrique. Le continent enregistre la prévalence de la sous-alimentation la plus élevée dans le monde, à environ 20 %¹. En raison des mauvaises méthodes de conservation et des pertes après la récolte, les pénuries alimentaires existent même dans les régions fertiles du continent à certaines périodes de l'année. En Afrique sub-Saharienne, les pertes agricoles représentent jusqu'à 150 kg par personne chaque année et, selon le produit cultivé, 15% à 35% de la production est perdue avant même qu'elle ne quitte le champ.

1

http://www.worldhunger.org/articles/Learn/world%20hunger%20facts%202002.htm#Number_of_hungry_people_in_the_world

- 2.2. Comment l'Afrique peut-elle se nourrir de façon autonome et nourrir le reste du monde ? Une partie de la réponse se trouve simplement dans l'augmentation de la production agricole et de la productivité, ce qui consiste à s'éloigner de l'agriculture de subsistance. Alors que l'Afrique possède environ 2/3 des terres arables dans le monde, elle n'arrive pas à se nourrir et dépense environ 35 milliards de dollars par an pour l'importation de denrées alimentaires, exerçant des pressions supplémentaires sur les réserves de change. En plus d'augmenter sa production agricole, l'Afrique doit aussi améliorer la gestion et l'intégration de la production agricole dans les chaînes de valeur à chacune des étapes, de la production à la commercialisation en passant par la conservation, le transport et le conditionnement. Les milieux stratégiques et académiques insistent sur l'opportunité de développer et de promouvoir le secteur agricole comme le moteur du processus d'industrialisation du continent. Le développement d'une industrie agro-alimentaire augmenterait la productivité agricole et soutiendrait la croissance économique ainsi que la transformation structurelle en libérant la main d'œuvre du secteur agricole au profit de l'industrie et des services.
- 2.3 La transformation complète du secteur agricole, en vue de promouvoir l'agro-industrialisation en Afrique, nécessite des investissements dans la technologie et dans l'innovation afin d'améliorer la productivité des terres, et particulièrement celle du travail (nouveaux outils, semences améliorées, contrôle de l'eau, fertilisants, innovations commerciales). Parmi les mesures à prendre, des incitations doivent encourager les fermiers à adopter les nouvelles technologies à des prix abordables, pour augmenter la productivité et la production agricoles. Les réformes foncières constituent également un prérequis pour réaliser une production agricole à plus grande échelle et donner aux fermiers de meilleures garanties en matière d'accès à la propriété et la stabilité nécessaire pour investir dans leur exploitation agricole. Des produits d'assurance et des instruments financiers adaptés au cycle de production agricole permettraient aussi aux fermiers d'utiliser des innovations technologiques, davantage d'intrants intermédiaires et de services liés à l'agriculture et d'adopter des mécanismes de fixation des prix plus appropriés.
- 2.4 Plus généralement, l'industrie fournit un effet de levier pour la transformation structurelle du secteur agricole. Des efforts supplémentaires doivent être faits pour favoriser le développement de grandes exploitations commerciales et pour les connecter aux petits exploitants agricoles, par le biais d'un système de sous-traitance et de contrats mutuellement bénéfiques. Ceci permettra d'accroître la production agricole de manière inclusive. Les initiatives agroalimentaires qui ont pour objectif permanent d'ajouter de la valeur aux produits agricoles, facilitent l'intégration de l'agriculture dans les chaînes de valeur régionale et internationale. Afin d'obtenir un contrat avec les grands exploitants ainsi que la garantie d'écouler leur production, les petits fermiers sont incités à respecter les normes de production au sein de la chaîne de valeur. Finalement, l'agro-industrialisation améliore l'efficacité et la valeur de la production agricole en connectant les fermiers aux marchés. Les compétences et l'accès aux capitaux pour produire en plus grande quantité tout en respectant des normes de qualité supérieures, facilitent la commercialisation des produits grâce à une intégration plus efficace dans les chaînes de valeur agricoles.
- 2.5 L'établissement d'un environnement institutionnel et des affaires adéquat ainsi que l'aide au financement du commerce sont essentiels pour encourager la participation du secteur privé et l'investissement dans l'industrie agro-alimentaire, et améliorer la compétitivité des exportations agricoles. Au final, l'agro-industrialisation devrait réduire les exportations de matières premières et diversifier les économies africaines. Le développement de services commerciaux compétitifs grâce aux infrastructures et aux financements aidera les grands exploitants agricoles à développer les activités de commercialisation et d'exportation.

2.6 L'agro-industrialisation en Afrique doit se poursuivre de manière inclusive, étant donné que près de la moitié de la population active africaine travaille dans le secteur agricole, dans les zones rurales. Une part importante de cette main d'œuvre ouvrière est féminine et 80% sont de petits exploitants agricoles. Des réformes agraires ainsi que des produits financiers et d'assurance plus adaptés aux besoins et plus accessibles aux petits exploitants sont nécessaires pour accroître la productivité et offrir aux plus vulnérables des mesures d'atténuation et de résistance face à l'augmentation des risques associés aux chocs climatiques, commerciaux et politiques. Les droits coutumiers régissant l'accès à la propriété foncière défavorisent en particulier les femmes et accentuent la répartition inégale des terres arables. Il existe des insuffisances importantes en termes de recherche et de stratégies en ce qui concerne la façon de mener à bien les changements nécessaires à l'éradication de la pauvreté dans les zones rurales, à la réduction des variations de revenu, à l'élimination de l'insécurité alimentaire et à l'encouragement des liens entre les petits et les grands exploitants agricoles. Il est également important de reconnaître le rôle clé des femmes dans cette transformation en prenant en compte la dimension genre dans toutes les stratégies. À cet égard, les politiques visant à corriger les multiples imperfections ou défaillances du marché et à promouvoir un accès inclusif aux intrants modernes, au travail, à la terre, à la finance et aux autres facteurs de production et de commercialisation agricoles, sont autant de prérequis à une transformation réussie des secteurs agricole et industriel en Afrique.

2.7 Enfin, le processus d'industrialisation du secteur agricole doit être durable c'est-à-dire menée dans le respect de l'environnement, afin d'éviter la stagnation à long terme de la production et la hausse des coûts des intrants. Les gouvernements africains doivent établir un cadre réglementaire et institutionnel favorable à l'utilisation de la technologie dans la promotion d'une agriculture verte. Les technologies de l'information et de la communication constituent un moyen efficace et respectueux de l'environnement de diffuser et de partager l'information et les connaissances commerciales et géographiques entre les différents acteurs du secteur. Le développement des compétences en biotechnologie permettrait également d'accroître les rendements et de les rendre plus résistants aux chocs climatiques en préservant la santé et l'environnement. En plus d'une production agricole à grande échelle, des efforts supplémentaires doivent être consacrés à l'amélioration de la gestion de l'eau de manière à intensifier l'irrigation, réduire la dépendance de l'Afrique à l'agriculture pluviale et renforcer la résilience au changement climatique.

3. Les objectifs de la Conférence Economique Africaine

3.1 La Conférence économique africaine est devenue la principale plateforme de discussion des grandes questions d'actualité en Afrique. Les objectifs spécifiques de la Conférence économique africaine sont:

- Promouvoir la gestion des connaissances pour encourager le dialogue politique, la bonne planification et la mise en œuvre des politiques ;
- Encourager le dialogue en vue de favoriser les échanges d'idées et les réflexions innovantes entre chercheurs, praticiens du développement et décideurs africains;
- Encourager et renforcer la recherche sur les questions politiques et économiques relatives au développement des économies africaines;
- Offrir aux jeunes chercheurs africains, aux Africains de la Diaspora, aux organisations régionales et sous régionales, l'opportunité de diffuser les résultats de leurs recherches et de partager par la même occasion ces informations avec les décideurs africains.

3.2 Depuis son instauration en 2006, la Conférence économique africaine a favorisé le dialogue et l'échange de connaissances sur une variété de questions et de défis auxquels l'Afrique est confrontée (voir Encadré 1).

Encadré 1. Précédents thèmes de la Conférence économique africaine

- CEA 2006 – Accélérer le développement de l'Afrique dans les cinq premières années du 21^{ème} siècle
- CEA 2007 – Opportunités et enjeux du développement de l'Afrique dans l'arène mondiale
- CEA 2008 – Globalisation, institutions et développement économique de l'Afrique
- CEA 2009 – Encourager le développement en période de crises économique et financière
- CEA 2010 – Etablir un plan d'action pour la relance économique et la croissance à long terme de l'Afrique
- CEA 2011 – Economie verte et transformation structurelle en Afrique
- CEA 2012 – Développement inclusif et durable à l'ère de l'incertitude économique mondiale
- CEA 2013 – L'intégration régionale en Afrique
- CEA 2014 – Savoir et innovation pour la transformation de l'Afrique
- CEA 2015 – Lutter contre la pauvreté et les inégalités dans le programme de développement pour l'après 2015

4. Format de la Conférence économique africaine 2016

4.1 Organisée conjointement par la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Conférence économique africaine 2016 se déroulera à **Abuja (Nigéria) du 5 au 7 décembre 2016**. La Conférence 2016 sera la onzième édition.

4.2 La Conférence économique africaine 2016 constituera une opportunité unique pour les chercheurs, les décideurs et les praticiens du développement venus d'Afrique et d'ailleurs de débattre et de créer une base de connaissances sur la transformation structurelle de l'Afrique avec un accent sur l'industrie agro-alimentaire. Les débats porteront sur les progrès réalisés, l'identification des lacunes, les défis et les nouveaux enjeux et aboutiront à l'élaboration de recommandations de mesures politiques correctives dans ces domaines prioritaires. En proposant des informations à jour, des analyses comparatives et des discussions sur les succès et les leçons apprises, la Conférence 2016 contribuera de manière stratégique au processus de transformation à durable de l'Afrique.

4.3 La Conférence comprendra plusieurs **sessions plénières** qui seront l'occasion d'assister aux présentations et aux discussions d'éminents experts universitaires, des décideurs politiques, des acteurs du secteur privé, des leaders d'opinion et des représentants des organisations de développement. Les **sessions parallèles** permettront aux participants d'offrir des analyses approfondies plus techniques sur les principales questions se rapportant au thème de la Conférence.

4.5 Sur le thème « Nourrir l'Afrique: vers une agro-industrialisation pour une croissance inclusive », les principaux sujets de discussion suggérés ci-dessous permettront un large

éventail de discussions sur l'état actuel et les perspectives de transformation agro-industrielle de l'Afrique, et généreront des indications précieuses pour l'amélioration des politiques.

- Accélérer la productivité agricole: la technologie et l'innovation, les actifs, l'accès au financement;
- Renforcer les chaînes de valeur régionales ; le commerce, la compétitivité et l'intégration régionale ;
- Promouvoir une industrialisation inclusive du secteur agricole : l'infrastructure, le capital humain, les politiques, l'investissement, les institutions ;
- Encourager l'inclusion et la réduction des inégalités : les femmes, les jeunes, les zones urbaines et rurales, l'élimination des enclaves, l'accès à la terre, l'inclusion financière;
- Réduire les risques et renforcer la résilience : l'environnement et le changement climatique, les mécanismes d'assurance, les conflits (la terre, l'eau).

4.6 Comme le veut la tradition, un panel de haut-niveau évaluera les soumissions reçues et décernera un prix à l'auteur du **meilleur article de la Conférence 2016**. Le nom du (de la) lauréat(e) sera annoncé lors de la cérémonie de clôture.

5. Calendrier et délais de soumission des articles

5.1 Les auteurs devront suivre les instructions postées sur le site Internet de la Conférence (www.afdb.org/aec), (www.uneca.org/aec2016), (www.undp/aec/2016) pour soumettre leur article. Les articles complets qui seront soumis auront la priorité. Nous encourageons la soumission d'articles avec des recommandations politiques fondées sur un fort contenu empirique.

5.2 Les participants et les experts doivent soumettre les articles pour présentation à la Conférence dans les stricts délais établis et indiqués dans le Tableau 1:

Tableau 1: Calendrier détaillé

Annotation	Date limite
Début de la soumission des articles	20 juin 2016
Date limite pour la soumission des articles	15 août 2016
Notification d'acceptation	24 octobre 2016
Date limite pour l'inscription des présentateurs	4 novembre 2016
Clôture de la réservation des billets d'avion	14 novembre 2016
Dates de la conférence	5-7 décembre 2016

5.3 Les soumissions seront examinées de façon anonyme et en toute confidentialité par les institutions co-organisatrices. L'objectif est de présenter à la Conférence des articles originaux, de haute qualité et qui n'ont pas été publiés.

5.4 Les candidatures des jeunes chercheurs africaines et africains sont vivement encouragées. L'un des objectifs de la Conférence est d'offrir aux jeunes chercheurs africains l'opportunité de partager leur travail avec un public élargi, mais aussi de développer leurs réseaux.

6. Résultats attendus

6.1 Les publications qui suivront la Conférence sont les suivantes :

- Le Rapport de la Conférence : le résumé des principales conclusions et des recommandations politiques ressortant des papiers présentés à la Conférence et des allocutions des conférenciers;
- Les actes de la Conférence sous la forme de deux publications : un **numéro spécial** de la *Revue Africaine de Développement (African Development Review)* contenant les articles les plus novateurs en termes de politiques et de pertinence opérationnelle ainsi que le **livre des actes** de la Conférence qui publiera d'autres articles sélectionnés. Ces deux publications trouvent une application utile pour l'élaboration des politiques et la définition des priorités stratégiques auprès des dirigeants politiques et des praticiens du développement.

7. Financement

7.1 Les auteurs devront indiquer s'ils ont besoin d'une aide pour couvrir les dépenses associées à leur participation à la Conférence (voyage, logement et indemnité journalière). Un seul auteur par article accepté pour la présentation pourra bénéficier du financement. Le soutien financier est réservé en priorité aux présentateurs et aux jeunes chercheurs d'Afrique.



Groupe de la Banque Africaine de Développement



Commission Economique pour l'Afrique



Programme des Nations Unies pour le Développement